



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité  
le 7 Avril 2025.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 040-22400018-20250407-ASE\_ES\_2025\_015-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental

N° DGAS-ASE-ES-2025-015

**ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE L'AUTORISATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT « DISPOSITIF MNA ASAEL » GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION DE  
SAUVEGARDE ET D'ACTION ÉDUCATIVE DES LANDES (ASAEL)**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code civil et notamment ses articles 375 à 375-8,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L221-1 et suivants, L222-5, L312-1, L313-1 et suivants et D313-2 et D313-11 à D313-14,

Vu le Schéma landais de protection de l'enfance 2024-2028, adopté par délibération du Conseil départemental N° A-4/1 du 21 juin 2024,

Vu la délibération n°1 du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental du 5 février 2020 portant autorisation d'établissements ou services au profit de l'ASAEL,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental du 10 février 2021 portant modification de l'autorisation d'établissements ou services au profit de l'ASAEL,

Considérant que le projet de modification de la répartition de la capacité d'accueil autorisée à l'établissement « Dispositif MNA ASAEL » est en cohérence avec les objectifs et répond aux besoins sociaux et médico-sociaux du schéma susvisé,

Sur proposition du Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités du Conseil départemental des Landes,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les articles 1<sup>ers</sup> des arrêtés du 5 février 2020 et du 10 février 2021 susmentionnés sont modifiés comme suit :

L'Association de Sauvegarde et d'Action Éducative des Landes (ASAEL), sise 11 boulevard Ferdinand de Candau 40 000 MONT-DE-MARSAN, est autorisée à gérer un établissement d'accueil à destination de mineurs non accompagnés (MNA) confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et jeunes majeurs MNA préalablement confiés, dénommé « **Dispositif MNA ASAEL** ».

Il est autorisé pour une capacité de **69 places**, répartie comme suit :

Services	Localisation	Capacité	Public
<b>Maison d'Enfants à Caractère Social « Chemin de Thore »</b>	406 chemin de Thore, 40000 Mont-de-Marsan	25 places	15 à 18 ans
<b>Maison d'Enfants à Caractère Social « L'Ensoleillée »</b>	10 Rue Gustave Eiffel, 40990 Saint-Paul-lès-Dax	16 places	15 à 19 ans
<b>Établissement semi-autonomie « Lou Gascoun »</b>	20 avenue du chemin Creux, 40000 Mont-de-Marsan	17 places	18 à 21 ans
<b>Pôle appartements</b>	Appartements diffus situés dans le ressort des circonscriptions d'action sociale de Dax et Mont-de-Marsan	11 places	16 à 21 ans



## Article 2

Le dispositif est répertorié au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Données Entité Juridique ASAEI	Raison Sociale	<b>ASAEI SAUVEGARDE ACTION EDUCATIVE LANDES</b>
	Statut juridique	[60] Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique
	Adresse géopostale	11 BOULEVARD FERDINAND DE CANDAU BP 311 40000 MONT DE MARSAN
	N° SIREN	782 099 329
	N° FINESS ET	400000782

Données Entité Établissement MECS Chemin de Thore	Dénomination	<b>MECS MNA THORE ASAEI</b>
	N° SIRET	782 099 329 00446
	N° FINESS ET	400016317
	Libellé catégorie	[177] Maison d'Enfants à Caractère Social
	Libellé discipline	[912] Accueil au titre de la protection de l'enfance
	Libellé mode de fonctionnement	[11] Hébergement Complet Internat (25 places)
	Libellé clientèle	[802] Adolescents ASE

Données Entité Établissement MECS L'Ensoleillée	Dénomination	<b>MECS MNA L'ENSOLEILLÉE ASAEI</b>
	N° SIRET	782 099 329 00149
	N° FINESS ET	400016309
	Libellé catégorie	[177] Maison d'Enfants à Caractère Social
	Libellé discipline	[912] Accueil au titre de la protection de l'enfance
	Libellé mode de fonctionnement	[11] Hébergement Complet Internat (16 places)
	Libellé clientèle	[800] Enfants, adolescents et jeunes majeurs ASE

Données Entité Établissement Semi-autonomie Lou Gascoun	Dénomination	<b>SEMI-AUTONOMIE MNA LOU GASCOUN ASAEI</b>
	N° SIRET	782 099 329 00099
	N° FINESS ET	400016291
	Libellé catégorie	[177] Maison d'Enfants à Caractère Social
	Libellé discipline	[912] Accueil au titre de la protection de l'enfance
	Libellé mode de fonctionnement	[13] Semi-Internat (17 places)
	Libellé clientèle	[803] Jeunes Majeurs ASE

Données Entité Établissement Pôle appartements	Dénomination	<b>PÔLE APPARTEMENTS MNA ASAEI</b>
	N° SIRET	782 099 329 00149
	N° FINESS ET	A attribuer
	Libellé catégorie	[177] Maison d'Enfants à Caractère Social
	Libellé discipline	[912] Accueil au titre de la protection de l'enfance
	Libellé mode de fonctionnement	[18] Hébergement de Nuit Eclaté (11 places)
	Libellé clientèle	[800] Enfants, adolescents et jeunes majeurs ASE

**Article 3**

La présente autorisation vaut habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale conformément à l'article L313-6 du Code de l'action sociale et des familles.

**Article 4**

Les dispositions des articles 2 et 3 de l'arrêté du 5 février 2020 susmentionné restent inchangées.

**Article 5**

Monsieur le Directeur Général des Services du Conseil départemental des Landes et Monsieur le Directeur Général Adjoint en charge des Solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication sur le site internet de la collectivité.

**Article 6**

Le présent arrêté pourra faire l'objet :

- d'un recours administratif auprès du Président du Conseil départemental des Landes, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication,
- d'un recours en annulation auprès du Tribunal administratif de Pau- 50 cours Lyautey- CS 50543- 64010 Pau cedex ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, ce délai étant interrompu en cas de recours administratif.

Fait à Mont-de-Marsan, le **07 AVR. 2025**

**X F. L**

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental